

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 24 juillet 2024

Pourrait, déléguant, de
signature, à **Mme Céline
AUPETIT**, Directrice au sein
du Pôle attractivité et
développement économique
et à **M Mehdi HAMMOUCHE**,
Directeur et Responsable du
Pôle attractivité et
développement économique

N° 25482

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du
Président, conformément aux dispositions de l'article 1-123-1° du Code général des
collectivités territoriales, à Mme Céline AUPETIT, Directrice de l'attractivité au sein du
Pôle attractivité et développement économique, pour la signature des documents
suivants :

- Descomptes mensuels et descompte final dans le cadre des marchés publics de la
Direction de l'attractivité
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations
partielles de respect, attestation de respect d'un programme relevant de la Direction de
l'attractivité
- Bureaux de transmission de diverses pièces relatives à la Direction de
l'attractivité
- Extra responsabilité des dépenses dans le cadre de demandes de versement de
subventions de la Direction de l'attractivité
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'attractivité
n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte
d'engagement relatifs au paiement d'un acte relatif au acte capital.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Céline AUPETIT,
délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Mehdi HAMMOUCHE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} août 2024 jusqu'au 31
juillet 2025.

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent
arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Céline AUPETIT, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à M Mehdi HAMMOUCHE, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique

1 DOCUMENT - Publié le 26 Juillet 2024



ARR_25482_AUPETIT.pdf
(.pdf, 156,3 Ko)



TÉLÉCHARGER